

**COMPTE-RENDU de REUNION**  
**du CONSEIL MUNICIPAL du 20 novembre 2017**

Étaient présents :

Monsieur René SCHULLER, Monsieur Denis LESAIN, Monsieur Etienne HERISSANT, Madame Françoise DROUIN, Monsieur Philippe BERGER, Madame Aurélie BILLAUDEL, Madame Kavita MORILLON, Monsieur Alain MOUTON, Monsieur Jean-Pierre PARJOIE, Monsieur Ludovic PIGAULT, Monsieur Sébastien ROBIN, Madame Catherine SAUFFRIGNON, Madame Denise VINCENT.

Absent(s) excusé(s): Monsieur VERT David et Madame DUCROS Nathalie

Absent(s) : Néant.

Procuration(s) : Néant.

Secrétaire de séance : Madame BILLAUDEL Aurélie

ORDRE DU JOUR :

1. Décision modificative

Le Maire informe le Conseil de la nécessité d'ouvrir les crédits suivants :

- en recettes d'investissements au chapitre 021 pour un montant de 100€
- en dépenses d'investissements au chapitre 204 article 204172 pour un montant de 60 455,60€
- prélèvement de 60 555,63€ sur le fond de roulement.

2. Amortissements

Le Maire rappelle au Conseil que les dépenses de dissimulation de réseaux imputées au compte 204172 doivent être amorties sur une durée maximale de 15ans.

Il propose que les dépenses de dissimulation des réseaux rue de Marne, rue de Marson et Grande rue d'un montant total de 60 455,63€ soient amorties sur une durée de 5ans pour un montant de 12 091,63€ la première année et 12 091€ les années suivantes.

3. Assurance statutaire

Le Maire présente le résultat du marché passé par le Centre de Gestion concernant l'assurance statutaire. L'organisme retenu est la CNP assurance.

Il convient de prendre une délibération pour adhérer ou non à cette assurance par l'intermédiaire du Centre de Gestion.

Le Maire présente les avantages et les options proposés.

Après délibération le Conseil donne son accord à l'adhésion au contrat groupe sans option.

4. Vente d'un bois

Le Maire rappelle que lors d'un précédent conseil, il avait été évoqué l'achat de trois parcelles de bois. Le Maire présente la proposition de prix d'achat: 2 162,70€.

Après délibération le Conseil donne son accord (10 voix pour, 2 abstentions)

## 5. Archives

Le Maire informe le Conseil que l'archiviste employé par le Centre de Gestion est intervenu en octobre. Il présente les archives devant être déposées aux archives départementales.

## 6. Travaux 2018

- Mise aux normes personnes à mobilité réduite de l'ancienne école
- Ruelle la Caligne. Le géomètre est intervenu, l'échange va pouvoir être réalisé, il faudra prévoir quelques aménagements pour permettre les travaux de reconstruction de la maison de retraite.
- Nouvelle mairie. La Communauté de Communes de la Moivre à la Coole a décidé de conserver son siège et ses bureaux à Saint-Germain-La-Ville à condition de pouvoir occuper la totalité de l'immeuble. Avec l'accord du Conseil, le bâtiment du Parc des jeux (ancien presbytère) sera réhabilité pour devenir la nouvelle mairie de la commune. Une demande de dérogation permettant de commencer les travaux avant la réception de la subvention au titre de la DETR sera adressée au Préfet.

## 7. Repas des agents

Pour permettre aux agents de la CCMC et à la secrétaire de mairie de prendre leurs repas sur place, il est proposé d'étudier la possibilité d'un coin repas à l'ancienne école ou à la salle des fêtes.

## 8. Rémunération agent recenseur

Le recensement aura lieu du 18 janvier au 17 février. Madame Noël, secrétaire de mairie a été désignée agent recenseur. Le Maire propose de rémunérer l'agent recenseur sur la base d'un forfait de 1400€ brut. Le Conseil donne son accord.

## 9. Projet de lotissements

Le Maire présente les projets de deux lotissements dans la commune.

## 10. Jeux

Les travaux de remise aux normes sont en cours.

## 11. Fête patronale

Elle s'est déroulée les 14 et 15 octobre. Les forains ont été satisfaits de la fréquentation et de la participation, en revanche, l'animation à l'intérieur de la salle des fêtes et la buvette n'ont pas attiré les habitants. Il est décidé de supprimer l'animation et la buvette lors de la fête patronale

## 12. Vœux de la Communauté de Communes

Les vœux auront lieu le vendredi 12 janvier.

## 13. Vœux du Maire et spectacle pour enfants.

Le spectacle pour les enfants aura lieu le samedi 13 janvier suivie d'un goûter. L'échange des vœux avec les habitants suivra le spectacle.

#### 14. Pompiers

En l'absence d'un nombre de pompiers suffisant et dans l'impossibilité d'un regroupement avec les communes voisines, le Maire propose de mettre fin au corps des sapeurs-pompiers avant la fin de l'année 2017 si aucune solution permettant de le conserver n'est trouvée.

#### 15. Vandalisme

Dans la nuit du mercredi 15 novembre au jeudi 16 novembre, les pensées plantées le jour même ont été arrachées et jetées sur la chaussée, devant la boulangerie, la salle des fêtes, la mairie et ruelle Crépion. Une plainte a été déposée à la gendarmerie.

#### 16. Sonnette mairie

Il convient d'installer une sonnette pour les personnes à mobilité réduite.

#### 17. Travaux rue de Marson

Une noue a été créée pour recevoir les eaux pluviales de la route, afin d'éviter sa détérioration le Conseil décide d'interdire le stationnement le long de cette noue.

#### 18. Eglise et sacristie

Les travaux de toiture et de murs de la sacristie sont terminés.

Une fuite sur la toiture de l'église a été réparée.

Une recherche de nacelle permettant la rénovation du cloché est en cour.

Fin du Conseil à 21h45

Le Maire

Le secrétaire de séance

R. SCHULLER

A BILLAUDEL